



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-72008>

Département(s) de publication : 70

Annonce n° 24-72008

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Communauté de Communes Val de Gray

Correspondant : M. BLINETTE Alain, Président

Adresse : ZAC Gray Sud - rue André Marie Ampère, 70100 Gray

Coordonnées :

Téléphone : 0384655869

Courriel : Melanie.somps@ville-gray.fr

Adresse internet : <http://Cc-valdegray.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Etude hydrogéologique et délimitation du bassin d'alimentation de la Source de Maison Rouge à Auvet-et-la-Chapelotte.

Lieu d'exécution : Source de Maison Rouge, 70100 Auvet et la chapelotte

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : La présente consultation concerne l'étude hydrogéologique et la délimitation du bassin d'alimentation de la Source de Maison Rouge à Auvet-et-la-Chapelotte.

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : La procédure de passation utilisée est la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la Commande Publique. La durée du marché se confond avec son délai d'exécution. Le délai d'exécution prévisionnel est de 12 mois, y compris congés et délais de validation. Le délai d'exécution du marché commencera à compter de la date fixée par ordre de service. Le marché est décomposé en trois phases techniques comme suit : - Phase 1 : Etude du contexte hydrogéologique du captage ; - Phase 2 : Cartographie du bassin d'alimentation ; - Phase 3 : Diagnostic et cartographie de vulnérabilité. La description des prestations demandées figure dans le C.C.T.P. Ces missions constituent des phases techniques au sens de l'article 22 du C.C.A.G.-PI.

Refus des variantes.

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Aucune garantie financière n'est exigée.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Ressources propres de la Communauté de Communes Val de Gray et subventions publiques extérieures le cas échéant. Conditions du C.C.A.G.- prestations Intellectuelles et du code de la commande publique. Délai global de paiement à 30 jours.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Quelle que soit la forme du groupement retenue par le candidat, le mandataire devra obligatoirement être responsable solidairement de l'ensemble des autres membres du groupement.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Valeur technique : 60%
- Prix des prestations : 40%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 12/07/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :

2024INF11

Renseignements complémentaires : Critères de sélection des candidatures : Garanties et capacités techniques et financières Capacités professionnelles. Chaque candidat ou chaque membre de l'équipe candidate devra produire les pièces suivantes : Les candidats peuvent utiliser les formulaires Dc1 (lettre de candidature - habilitation du mandataire par ses cotraitants) et Dc2 (déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement), ou le Document Unique de Marché Européen (Dume) ou un formulaire libre pour présenter leur candidature. Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr. Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun cas des interdictions de soumissionner, et notamment qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L 5212-11 du code du travail concernant l'emploi de travailleurs handicapés. Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires concernant les fournitures ou services objet du contrat, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Le cas échéant, pas une déclaration appropriée de banque ou tout moyen jugé équivalent. Les renseignements concernant la référence professionnelle et capacité technique de l'entreprise : Une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le

candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique. Nota : Avant de procéder à l'examen des candidatures, si l'on constate que des pièces visées ci-dessus sont manquantes ou incomplètes, le pouvoir adjudicateur peut décider de demander à tous les candidats concernés de produire ou compléter ces pièces dans un délai de 3 jours. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec tous les candidats. Pour les conditions relatives à la négociation, il convient de se référer au règlement de la consultation. Les sous-critères de jugement des offres concernant la valeur technique (60%) sont les suivants : *L'appréciation de la compréhension du besoin et de la pertinence de la méthodologie : sur 40 points décomposés comme suit : - Phase 1 : (20 points) -La méthode de compilation des données et d'analyse. -Les procédures de suivis sur le débit, la qualité, la température, la conductivité et de tout autre paramètre jugé nécessaire à la bonne réalisation de l'étude -Les procédures terrains pour les traçages et les jaugeages différentiels - Phase 2 : (10 points) -La méthode d'analyse pour délimiter le bassin d'alimentation -Un modèle de cartographie : format et contenu - Phase 3 : (10 points) -Le contenu du diagnostic de vulnérabilité sur le bassin d'alimentation -Les procédures pour la réalisation des sondages pédologiques -Un modèle de cartographie : format et contenu *La description des moyens humains et matériels pour la réalisation des études, des plans, des mesures de terrain : sur 10 points ; *La fourniture d'un planning prévisionnel précisant l'enchaînement des phases techniques : sur 10 points. Afin de mener à bien le marché, le maître d'ouvrage souhaite être assisté par une équipe ayant une ou plusieurs expériences en hydrogéologie et ayant un diplôme dans le secteur de l'eau et de l'hydrogéologie (niveau 7). Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Besançon, 30 rue Charles Nodier, 25 000 BESANCON, Tél : 03 81 82 60 00, Télécopie : 03 81 82 60 01, Courriel : greffe.ta-besancon@juradm.fr Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours: Greffe du tribunal Administratif de Besançon, 30 rue Charles Nodier, 25 000 BESANCON, Tél : 03 81 82 60 00, Télécopie : 03 81 82 60 01, Courriel : greffe.ta-besancon@juradm.fr

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Coordonnées :

Adresse internet : <https://marches.ternum-bfc.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=669562&orgAcronyme=l8o>

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Conditions de remise des offres ou des candidatures : L'attention des candidats est attirée sur le fait que toutes les communications et tous les échanges d'informations seront effectués par des moyens de communication électronique. La transmission des plis ne pourra s'effectuer que par voie dématérialisée à l'adresse suivante : www.ternum-bfc.fr. Pour plus d'informations, il convient de se référer au règlement de la consultation.

Section 14 - Informations complémentaires

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents : Le dossier de consultation des entreprises (DCE) est dématérialisé. Il est disponible gratuitement à l'adresse suivante : www.ternum-bfc.fr sous la référence " 2024INF11 ".

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/06/2024